



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Pisciculture

Question écrite n° 37747

Texte de la question

Les pisciculteurs sont soumis depuis quelques années à une procédure d'autorisation. Ils souhaiteraient pouvoir revenir à une procédure de déclaration. M Pierre Pascallon demande à M le ministre de l'agriculture s'il peut envisager d'aller dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37747

Rubrique : Produits d'eau douce et de la mer

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 943